
Edition N° 4217 du 20/02/2014

La Chine ne pourra plus reproduire de croissance à deux chiffres

Le Shadow banking souvent utilisé pour déguiser des crédits

La Chine ne pourrait plus produire un taux de croissance de 12%

Shadow banking, fermetures d'entreprises, risque social... Zhao Hongtao, banquier-expert chinois, fait le point sur quelques dossiers qui préoccupent en Chine. Pour cet expert, qui est intervenu lors du Forum de Paris-Casablanca Round, l'enjeu est de maintenir le taux de croissance de l'économie chinoise à 7% afin de poursuivre la convergence vers les pays avancés.

- L'Economiste: Le surendettement des entreprises chinoises préoccupe. Quels sont les arbitrages les plus probables?

- Zhao Hongtao: Fin 2012, l'encours du crédit domestique était à 126,9% du PIB. Il s'est envolé depuis 2009 pour accompagner le plan de relance. On y trouve également une hausse des crédits immobiliers aux particuliers due à l'urbanisation accélérée. En revanche, le dépôt domestique est à 181,55% du PIB. Malgré l'envolée de l'encours du crédit, il y avait un excès de dépôts qui reflète une épargne abondante. C'est un niveau excessif de l'endettement pour certains, notamment les grandes entreprises publiques, au détriment des PME et privés qui sont condamnés à épargner pour autofinancer leurs projets. C'est donc plutôt le rythme et la structure de l'endettement qui sont alarmants.

Plusieurs possibilités d'arbitrage sont prévues. Aujourd'hui, la reprise est encore fragile. Et faire croître le PIB plus vite est la meilleure façon d'opérer le désendettement. Il faut aussi faciliter l'accès au crédit pour la PME, l'accompagner dans ses projets plutôt que de la contraindre à s'autofinancer via l'épargne. Une meilleure allocation du crédit réduirait probablement l'excès des dépôts et aussi la taille du bilan des banques. Il faudrait également créer les conditions pour mieux développer le marché financier et moderniser tout l'appareil financier. Ce qui permettra de fournir plus de moyens et de transformer l'épargne nationale en investissements.

- Quelle est l'étendue de la bulle financière créée par le Shadow banking?

- Quand vous avez un excès de dépôts par rapport au crédit à hauteur de 50% du PIB, cela nourrit toutes les structures financières opaques. Je ne crois pas que ces shadow banking étaient créés en Chine pour investir sur le marché financier puisque la Bourse n'a jamais décollé quelle que soit la conjoncture économique. Ces structures sont souvent utilisées pour

accorder des crédits déguisés alors que c'est le métier des banques.

C'est le cas par exemple de certains prêteurs sur gage, sociétés de micro-crédit, leaseurs, etc. Ils fournissent le moyen le moins difficile pour les PME d'obtenir un crédit. La plupart des shadow banking exercent un métier légal, complémentaire aux métiers de la banque.

Le problème est le manque de contrôle, l'opacité et le rythme de croissance. Il faudrait doter les autorités monétaires de règles précises et des moyens de contrôle afin de les réglementer davantage.

- Il y a très peu de chiffres sur les fermetures d'entreprises. Est-ce que cela ne biaise pas les analyses sur la santé financière réelle de la Chine?

- Si la presse n'en parle pas, c'est parce qu'il n'y avait pas encore de malheur. Ces chiffres sont accessibles auprès du recensement du tribunal de commerce et certains grands cabinets d'avocats. Le dernier recensement date de 2010 et relève 1.973 liquidations judiciaires. Comparativement à l'année 2001 où un pic de 8.939 liquidations judiciaires a été enregistré, ce chiffre est donc en baisse constante. D'ailleurs, 98% des liquidations judiciaires actuelles concernent des PME où les banques sont rarement impliquées.

- Le risque social, voire politique, pourrait être amplifié avec ces fermetures d'entreprises.

- Le bureau national des statistiques publie régulièrement le nombre de procès au Prudhomme. Le nombre des procès intentés par des salariés regroupés contre leurs employeurs enregistre une baisse régulière. Il est à 7.252 procès en 2012 contre 21.800 en 2008. Par contre, le nombre d'actions individuelles contre les employeurs enregistre parfois une hausse spectaculaire : il a été multiplié par 5 entre 2000-2012. Dans environ 85% des cas, la justice accorde, ou partiellement, raison aux salariés. En matière d'emploi, la tension sociale est en constante baisse, mais les Chinois osent de plus en plus faire valoir leurs droits devant la justice. L'encadrement juridique est instauré pour accompagner cette évolution de société. En revanche, la tension sociale est surtout exprimée en matière de protection du droit de propriété. Surtout dans le contexte d'urbanisation accélérée.

- La Chine est à un taux de croissance de 7%... c'est un ralentissement. Quels sont les arbitrages monétaires les plus probables que Pékin serait amené à prendre en 2014?

- La croissance de la population active (15-64 ans) était en moyenne de 1,4% dans les années 2000, elle est à 0,12% en 2012, et probablement proche de 0% en 2013. C'est la conséquence de «l'enfant unique». Aujourd'hui, chaque personne active doit prendre en charge environ 1,3 personne âgée, contre 0,8 en 1990. Avant d'être riche, la population vieillie! C'est fondamental pour comprendre l'évolution de l'économie chinoise, basée sur travailler-épargner-investir, il y avait une urgence de produire le maximum de croissance dans les 30 dernières années, mais la Chine d'aujourd'hui n'a plus besoin, et ne pourrait probablement plus reproduire le 12% comme dans le passé. L'enjeu est de maintenir à 7% afin de poursuivre le chemin de convergence vers les pays avancés.

- L'on parle de plus en plus d'une réorientation du modèle économique chinois tout en préservant la croissance. Quels ajustements devraient être entrepris?

- Beaucoup de réformes délicates sont attendues: moderniser le secteur financier, changer le mode de gouvernance dans l'administration et les entreprises publiques et démarrer la croissance dans le secteur du service. Il faut aussi mener une politique d'urbanisation plus intelligente et se baser sur une croissance plus écologique par l'innovation...Les Chinois ont pu montrer qu'ils savaient travailler dur, faire des efforts collectifs, voire des sacrifices si nécessaire. Ce serait toujours une condition préalable pour assurer l'avenir mais le succès de ces futures réformes exigerait peut-être d'être menées avec plus de talents et aussi d'avoir la lucidité et le courage de croire en ses talents.

67 millions de personnes ont déménagé vers les villes

EN fin 2009, l'encours total du crédit (domestique et étranger) des banques chinoises était à 106% du PIB. Il s'est envolé pour accompagner le plan de relance et les investissements massifs dans l'infrastructure. Cela se traduit par le plus grand réseau de TGV au monde, 2.163 kilomètres de lignes de métro en construction dans 28 villes, etc. Ces financements sont en grande partie des crédits bancaires accordés à des sociétés d'investissements d'Etat ou des collectivités locales. Ils englobent également des crédits aux particuliers.

Entre 2009-2012, plus 1% de population rurale a déménagé dans les villes: à l'échelle de la Chine c'est 67 millions de personnes. De plus, la génération des années 70 et 80, la dernière génération baby boom avant «l'enfant unique», a pour la première fois accédé à la propriété de son logement et un crédit avec. Le crédit immobilier aux particuliers explique, selon Zhao Hongtao, une autre partie de cet envol de l'encours du crédit.

Propos recueillis par
Khadija MASMOUDI





Evénement

Analyse

Entreprises

Brèves

Economie

Régions

Finances-Banques

Société

Culture

Tribune

Politique Internationale

De bonnes sources

Benkirane: «La réforme des retraites ne sera pas différée»

Marrakech: 11 communes passées au crible

Rapport de la Cour des comptes

Tanger: Grand bazar dans l'assainissement

Meknès: Bug sur les projets d'aménagement urbain

Rapport de la Cour des comptes

Taroudant: La commune fâchée avec les études

Rapport de la Cour des comptes

Redal: Retard dans les investissements

Rapport de la Cour des comptes
L'OFPPT gère mal son immobilier

Rapport de la Cour des comptes
Baddou épinglée sur les vaccins

Rapport de la Cour des comptes
Les partis politiques driblent avec la loi

Afrique/Agriculture
La révolution verte passe par les fertilisants

Tournée royale en Afrique
Une grande cimenterie pour le Mali



© 2010 l'économiste.
Tous droits réservés.